

# CHASSEURS

## des Côtes d'Armor

AVRIL 2023 - n°79

### Campagne en fête

RURALITÉ - CHASSE - BIODIVERSITÉ

HIPPODROME DE LA BAIE - YFFINIAC

DIMANCHE

11  
Juin  
10H-18H



Expositions, démonstrations,  
conférences, randonnée,  
marché du terroir

- Balades à poney
- Maquillage
- Tir à l'arc
- Jeux buissonniers
- Education à la nature



L'AFACCC22 fête  
ses 30 ans !

- Plus de 70 meutes de chiens courants

Restauration  
et buvette

GRATUIT



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS  
des Côtes d'Armor





## PROFITEZ DE NOS PROMOS EXCEPTIONNELLES

OFFRES SPÉCIALES !

**VÊTEMENTS  
DESTOCKAGE**  
sur toute l'ancienne  
collection 2022 :  
Jusqu'à **- 50%**

**CROQUETTES**  
**-30%** sur  
le 2<sup>ème</sup> sac  
Plutôt que de payer  
l'emballage, offrez  
à vos chiens des  
croquettes de **qualité**  
au **bon prix**

Croquettes 20 kg :  
26/12 **29,90 €**  
Soit prix au kg : 1,27 €  
28/14 **31,90 €**  
Soit prix au kg : 1,35 €



**Benelli**

**160 € offerts**

un chèque de 50 €  
+ 1 fourreau  
+ 1 casquette  
offerts  
pour l'achat d'un semi auto



**BERETTA**

**150 € remboursés**

pour l'achat d'un **A 400\***

\* conditions en magasin

# SOMMAIRE

## 4 ACTUALITÉS

- SIA : avez-vous créé votre compte ?
- Formation sécurité décennale
- "Permis blancs" : ils doivent être actualisés

## 7 VIE FÉDÉRALE

- Bienvenue à Julien GESNOUIN
- Les chiffres-clés de la saison 2022/2023
- Bilan de l'enquête "Chasseurs costarmoricains : votre avis nous intéresse"

## 10 VOS PLUS BELLES PHOTOS

## 12 ZOOM SUR

- "Campagne en fête" le dimanche 11 juin

## 15 VIE ASSOCIATIVE

- Trompes de chasse. : et si vous vous y mettiez ?

## 16 CHASSE ET GESTION

- Avez-vous vu une colonie d'hirondelles ?
- Atelier ludique

## 18 OUTILS DU CHASSEUR

- Dégâts de la faune sauvage : un nouvel outil pour les signaler
- Dégâts de grand gibier : chiffres-clés

- Directeur de la publication : Yvon MÉHAUTÉ

- Ont contribué à ce numéro : Le personnel de la Fédération

- Crédits photos : FNC, Clément GOUJON, Axel DIEULESAINT, Stéphane RENAULT, José LE FLEM, ONF Bretagne, Ekolien, Thomas GELIN, Chambre régionale d'agriculture de Bretagne, Chambres d'agriculture France.

- Conception et réalisation : RoudennGrafik, Plérin

- Impression et distribution : RoudennGrafik, Guingamp

FDC des Côtes d'Armor

La Prunelle - BP 214 - 22192 Plérin Cedex  
Tél. 02 96 74 74 29 - contact@fdc22.com

Dépôt légal à parution



## VALORISER NOS ACTIONS

L'édito, c'est le texte écrit en dernier, quand la maquette est quasiment terminée, que votre magazine "prend vie". C'est aussi l'exercice le plus complexe, car il faut sélectionner les messages à faire passer, parfois indépendamment des sujets que notre équipe a choisi de traiter au fil des pages.

Ces derniers temps, nous déplorons le temps consacré à la médiation pour gérer des conflits de natures différentes, y compris pour régler des problèmes concernant les chasseurs entre eux. Si la chasse est vectrice de lien social, le rôle de la Fédération n'est pas de résoudre ces conflits de personnes. Dans la période que nous traversons, les chasseurs ont tout intérêt à se montrer unis et solidaires. Pour beaucoup, c'est une évidence. Pour quelques-uns, ce principe semble difficile à mettre en application. Je le regrette.

La courtoisie est une qualité indispensable à avoir à la chasse, comme ailleurs. Les chasseurs doivent se respecter les uns les autres et, bien évidemment, mais je ne devrais pas avoir à le dire, respecter tous ceux qu'ils croisent sur leur chemin. C'est normal. Même si parfois l'accueil réservé n'est pas très avenant, il faut rester calme, poli et disposé à expliquer le sens de ce que vous faites, la raison de votre présence sur le terrain. Prendre le temps de cet échange, c'est bien souvent l'occasion de faire taire certaines idées reçues qui desservent notre cause.

Amis chasseurs, la Fédération doit consacrer son temps et son énergie à des enjeux bien plus importants. La priorité aujourd'hui, c'est de valoriser les actions que nous menons, tout au long de l'année, pour préserver l'environnement, restaurer sa biodiversité et sauvegarder la faune, qu'il s'agisse d'espèces chassables ou non.

Pour valoriser, il faut communiquer. C'est tout l'esprit de l'événement "Campagne en fête : ruralité, chasse, biodiversité", que la Fédération organise le 11 juin à Yffiniac. Toutes les associations de chasse spécialisées seront présentes et proposeront des ateliers à destination des familles notamment. Plus qu'une fête de la chasse, il faut y percevoir une opportunité de faire connaître nos missions et de favoriser le dialogue entre tous les usagers de la nature. À juste titre, je tiens à remercier l'Office National des Forêts, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Côtes d'Armor et l'association locale de randonneurs "Les Traîne-Savates" pour leur implication à nos côtés.

Enfin, sachez que la Fédération multiplie les échanges avec les élus pour présenter ses dossiers et donner à voir ce qu'est réellement la chasse. Ce relationnel est essentiel. Il vise à reconnaître l'engagement bénévole des chasseurs, à bien des égards.

Bonne lecture de votre magazine,  
**Yvon Méhauté**, Président de la FDC22

[www.fdc22.com](http://www.fdc22.com)





## SIA : avez-vous créé votre compte ?

Depuis le 8 février 2022, le ministère de l'Intérieur a mis en place le Système d'information sur les armes (SIA).

En tant que **chasseurs (majeurs) vous devez créer un compte personnel dans le site internet dédié avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023**. Passé ce délai, si vous n'avez pas accompli cette démarche, d'un point de vue légal vous ne serez plus habilité à détenir vos armes.



### N'attendez pas le dernier moment

La possession d'un compte SIA est déjà indispensable pour acheter, vendre ou simplement faire réparer une arme. Mieux vaut donc anticiper pour ne pas être pénalisé par la suite.

### Comment faire ?

Vous devez disposer d'une adresse mail et vous munir des documents suivants, scannés ou photographiés :

- permis de chasser
- pièce d'identité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Ensuite, accédez au site internet dédié :

<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/>

Une fois le compte créé :

- Un numéro d'identifiant vous est attribué. Pour vous connecter à votre compte, vous devrez saisir ce numéro et le mot de passe que vous avez choisi.

- Un numéro SIA vous est affecté. Ce numéro vous est personnel et vous suivra tout au long de votre vie de détenteur d'armes. Vous devrez le communiquer à l'armurier pour toutes vos démarches.

Vous disposez peut-être déjà d'un numéro SIA. Si vous avez acheté une arme depuis janvier 2021, l'armurier a dû vous en créer un. Toutefois, il ne faut pas confondre "numéro SIA" et "compte personnel SIA".

Ce compte personnel SIA vous donne une vue d'ensemble sur les armes que vous détenez. Votre râtelier numérique, c'est l'inventaire des armes dont vous disposez. Vous devez vérifier les informations qu'il contient et le corriger le cas échéant.

### Besoin d'aide ? Prenez rendez-vous

**Votre Fédération peut vous accompagner dans cette démarche, sur rendez-vous les mardis matin (de 9h à 12h) et les jeudis après-midi (de 14h à 17h).**

La préfecture de Saint-Brieuc et les sous-préfectures de Dinan, Guingamp et Lannion peuvent aussi vous assister via leur "point d'accueil numérique", sur rendez-vous. Les armuriers proposent également ce service (prestation payante).

**Nb :** les armes à canon lisse qui ne tirent qu'un coup par canon, acquises avant le 1<sup>er</sup> décembre 2011, ne doivent pas nécessairement être enregistrées. Toutefois, nous vous recommandons de le faire. En effet, si elles ne figurent pas dans votre râtelier numérique, vous ne pourrez plus les confier à un armurier pour réparation ni les vendre.



## Formation sécurité décennale

Pour rappel, la loi n°2019-773 du 24 juillet 2019 a instauré l'obligation pour tous les chasseurs de suivre une formation de sensibilisation à la sécurité tous les 10 ans. Dans le département, depuis son déploiement en août, près de 2000 chasseurs ont ainsi été formés.

Compte tenu de la logistique à mettre en œuvre pour former les quelque 8600 chasseurs costarmoricains avant 2030, nous avons dû mettre en place une organisation millimétrée. Les chasseurs sont convoqués, par courrier, à une session de formation organisée au plus près de chez eux.

Chacun doit être conscient du caractère obligatoire de cette formation.

Ne pas la suivre dans le délai imparti entraînera automatiquement l'impossibilité de valider son permis de chasser. Dans le cas exceptionnel où un chasseur ne peut pas se libérer pour suivre la formation à la date convenue, il lui sera proposé de se positionner sur une autre session.

Annoncé en janvier dernier, le plan gouvernemental "sécurité à la chasse 2023" prévoit le renforcement de la formation des chasseurs aux enjeux de sécurité. À ce titre, la secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie a indiqué que la formation décennale allait être complétée par un volet pratique. L'objectif de la mesure est ambitieux (un chasseur sur deux sera formé d'ici 2025) mais les

modalités de son application restent, pour l'heure, inconnues.



### Bon à savoir

**Aucune attestation ne vous sera délivrée à l'issue de votre participation à la formation.** La raison est simple : d'un point de vue réglementaire, vous n'êtes pas tenu de justifier son suivi au moyen d'une attestation papier. En revanche, une mention spécifique sera inscrite sur votre titre annuel de validation (saison suivant la formation).

## "Permis blancs" : ils doivent être actualisés

**Les permis de chasse délivrés par une mairie avant le 1er juillet 1975, autrement dit les "permis blancs", ne sont plus valables. Si vous êtes concerné, vous pouvez régulariser votre situation en demandant sa conversion en permis de chasser, sans repasser l'examen. Si vous possédez un "permis vert", délivré par une préfecture ou une sous-préfecture à partir du 1er juillet 1975, celui-ci est toujours valable.**

### • Permis blanc : démarche par courrier

Pour cela, il vous faut compléter le Cerfa n°13943\*03 et rassembler les justificatifs suivants :

- Votre permis blanc (original).
- Une photo d'identité de moins de 6 mois
- Une photocopie de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Un justificatif de règlement par virement bancaire (30 €). Les coordonnées bancaires sont à demander par mail à l'adresse [duplicata-ca@ofb.gouv.fr](mailto:duplicata-ca@ofb.gouv.fr)



Envoyez le tout à :  
**Office français de la biodiversité**  
**5 rue de Saint-Thibault**  
**Unité du Permis de chasser**  
**Saint-Benoist**  
**78610 AUFFARGIS**

### • Permis vert : démarche en ligne



Vous pouvez demander sa conversion en "permis OFB", par le biais d'une demande de duplicata. Nous vous encourageons à le faire si votre document est détérioré et/ou si les informations qu'il contient ne sont plus lisibles.

Depuis janvier dernier, cette démarche - comme l'inscription à l'examen du permis de chasser - s'effectue via le site <https://permischasser.ofb.fr/>

Grâce à cette plateforme, vous pouvez suivre le traitement de votre demande en temps réel. En attendant la réception de votre duplicata, un certificat valant permis de chasser vous sera délivré pour deux mois, afin de vous permettre de chasser durant cette période.

Nous vous recommandons d'anticiper ce type de démarche car les délais sont actuellement importants.

Votre nouveau titre permanent du permis de chasser sera un document sécurisé, format carte de crédit.



POUR TOUS VOS  
BESOINS EN ASSURANCES  
CONNECTEZ VOUS  
[WWW.ASSURANCECHASSE.BZH](http://WWW.ASSURANCECHASSE.BZH)



Partenaire de



## NOS ASSURANCES CHASSE

- Responsabilité civile du chasseur
- Corporelle du chasseur
- Dommages aux chiens de chasse
- Dommages aux armes de chasse
- Responsabilité civile de l'organisateur de chasses
- Responsabilité civile personnelle des dirigeants d'organisateur de chasses
- Protection juridique de l'organisateur de chasses
- Dommages aux relais de chasse

0 805 69 01 56 Service à appel gratuits

ASSURANCE CHASSE DMP SARL au capital de 20'000€ SIRET N°509 272 274 - RCS VANNES - CP 63918 - 56039 Vannes cedex - N° ORIAS 09047259 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr) en qualité de courtier d'assurances - travaille avec un nombre restreint de fournisseurs, la liste peut être transmise sur simple demande. Le cabinet est rémunéré par le fournisseur choisi sous forme de commissions en pourcentage de la prime payée. Le cabinet a souscrit une garantie financière et responsabilité civile conformément aux codes des assurances. Il est également soumis au contrôle ACPR - 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - En cas de réclamation, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse du cabinet ou un mail à l'adresse [info@assurancechasse.bzh](mailto:info@assurancechasse.bzh). Si toutefois, un différend persiste, vous pouvez saisir le médiateur de l'assurance par courrier : TSA 60110 - 75441 PARIS Cedex 09.

## ET AUSSI, ENTREPRISES & PARTICULIERS

- Habitation et bâtiments
- Véhicule et flotte de véhicules
- Moto
- Responsabilité civile
- Protection juridique
- Prévoyance et accident de la vie
- Santé individuelle et collective
- Retraite

# BONNAMY



**ARMURERIE - COUTELLERIE**  
9 rue Charbonnerie à SAINT-BRIEUC  
**02 96 33 40 75**

4 parkings situés à proximité pour stationner et accéder facilement au magasin : parkings des Promenades, Saint-Michel, Saint-Benoît et La Poste

**ARMES DE CHASSE,**  
FUSILS SUPERPOSÉS, JUXTAPOSÉS, SEMI-AUTOMATIQUES  
*vente, réparation, mise en conformité*

**CARABINES DE CHASSE**  
À VERROU, SEMI-AUTOMATIQUES, EXPRESS  
*vente, réparation, montage et réglage point rouge ou lunette*

**ACCESSOIRES POUR LE CHASSEUR**  
*vêtements, housses, malettes, cornes, cloches, colliers de dressage, de repérage*  
Coutellerie, dagues, couteaux pliants...



# Bienvenue à Julien GESNOUIN

Valable six ans, le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) applicable dans les Côtes d'Armor est arrivé à échéance le 31 décembre dernier. Toutefois, comme bien d'autres structures, ces deux dernières années, la Fédération a dû faire face à des changements organisationnels induits par la crise sanitaire de la Covid-19.

Si la rédaction du SDGC relève uniquement de la compétence de la FDC22, il doit être le fruit d'une large concertation avec les différentes parties prenantes. Reconnaisant les contraintes associées à ce contexte singulier, la Préfecture a accordé la prolongation de notre Schéma actuel, nous offrant ainsi le temps nécessaire pour nous consacrer à sa révision.

Véritable référence de notre politique cynégétique départementale, c'est un axe de travail prioritaire de la Fédération. À ce titre, un chargé de mission a été recruté pour une durée d'un an. Originaire de l'Orne, Julien GESNOUIN a rejoint notre équipe le 16 mars. Diplômé d'un Master en écologie spécialisé dans l'aménagement des territoires, Julien apportera à la Fédération toute son expertise dans les projets environnementaux. Au sein de la FRC des Pays de la Loire, il a notamment dirigé des projets auprès des collectivités et de différents acteurs (syndicats de bassin versant, exploitants agricoles, propriétaires) sur différentes thématiques, tels que le recensement des chemins ruraux ou encore la mise en



Julien a déjà intégré notre équipe, il y a 3 ans, dans le cadre d'un service civique.

place d'infrastructures agroécologiques (plantation de haies, création et restauration de mares, implantation de couverts et bandes enherbées).

Après une première phase de bilan, il va devoir étudier la pertinence de reconduire certaines mesures du SDGC et proposer des adaptations quand cela est nécessaire. Dans cet objectif, il sera amené à travailler en étroite collaboration avec de nombreux acteurs concernés par la chasse : les représentants d'associations de chasse spécialisées, la profession agricole et les forestiers, les partenaires, les institutions départementales... **Les détenteurs de droit de chasse seront bien évidemment impliqués dans la démarche.** Julien ira ainsi à leur rencontre pour recueillir leurs propositions et prendre en compte leur avis sur ce projet. Des réunions de concertation devraient être organisées à cet effet.

## Les différentes étapes

- 1 Phase de concertation.
- 2 Construction d'un projet de SDGC pour la période 2024-2029.
- 3 Validation du projet par le conseil d'administration.
- 4 Validation du projet par les chasseurs réunis en assemblée générale extraordinaire.
- 5 Soumission du SDGC à l'autorité environnementale (évaluation des incidences Natura 2000).
- 6 Validation du SDGC par la CDCFS.
- 7 Signature définitive par le Préfet.

**Les règles du SDGC seront alors opposables aux chasseurs costarmoricains.**

## Les chiffres-clés de la saison 2022/2023

8670

**chasseurs**

(255 chasseurs en moins par rapport à 2021/2022)

6061

**permis départementaux**  
(70 %)

2439

**permis nationaux**  
(28 %)

170

**nouveaux chasseurs**  
(2 %)

# Bilan de l'enquête "Chasseurs costarmoricains : votre avis nous intéresse"

Afin d'améliorer la qualité de ses services, courant septembre, la Fédération a élaboré une enquête de satisfaction axée sur 4 thèmes :

- Usage des outils numériques
- Moyens de communication mis en œuvre par la Fédération
- Formations
- Stand de tir fédéral

Le questionnaire a ensuite été diffusé aux adhérents disposant d'une adresse mail. Par conséquent, l'analyse des résultats obtenus est à relativiser. En effet, la moitié des chasseurs costarmoricains n'ont pas pu être consultés (pas d'adresse mail connue).

4 697 mails envoyés / 709 réponses  
Soit un taux de réponse de 15 %

## TOUR D'HORIZON DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

### MOYENS DE COMMUNICATION

#### ➤ REVUE "CHASSEURS DES CÔTES D'ARMOR"

La grande majorité des répondants sont des lecteurs assidus de la revue fédérale.

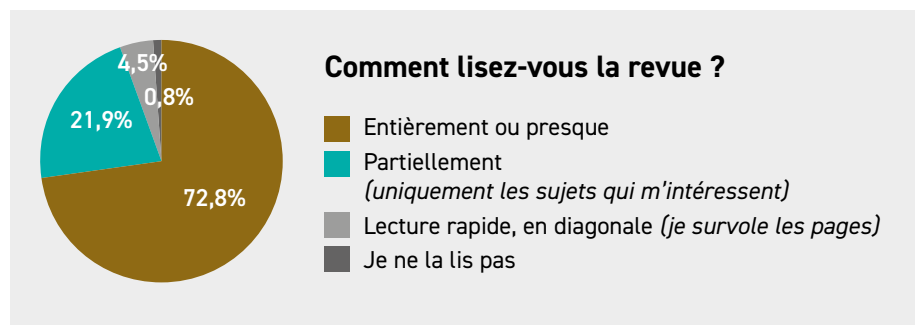
Seuls 6 % sont favorables à une version exclusivement numérique. Pour rappel, vous pouvez consulter votre magazine sur le site internet de la FDC22. Les 8 derniers numéros sont archivés dans la rubrique "Documents", "Supports de communication".

73 % des sondés sont satisfaits de l'utilité de l'information

72 % des sondés sont satisfaits de la diversité des sujets abordés

74 % des sondés sont satisfaits de la qualité rédactionnelle des articles

75 % des sondés sont satisfaits de la mise en page



#### ➤ FACEBOOK



Sur 393 répondants disposant d'un compte Facebook, seuls 192 sont abonnés à la page Facebook de la Fédération, soit près de la moitié seulement.

Au total, la page de la FDC22 compte aujourd'hui 3 600 abonnés.

Les réseaux sociaux occupent désormais une place importante dans le relai de l'information, y compris au sein des fédérations de chasseurs.

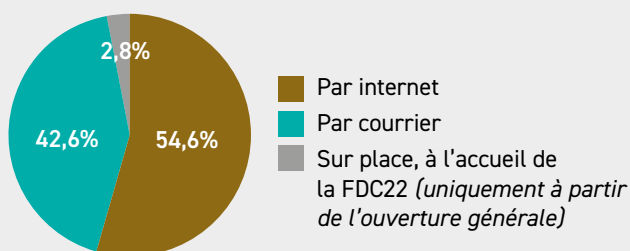


## USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES

### ➤ VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER PAR INTERNET

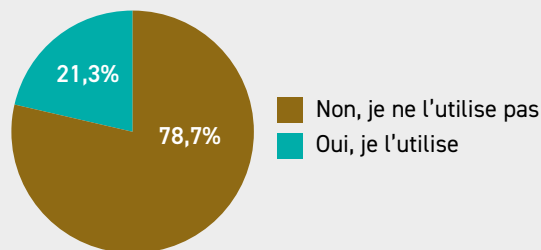
Alors que le procédé semble connu et globalement compris, les adeptes de la validation par courrier assument leur choix (question d'habitude). Les avantages de la validation par internet sont pourtant convaincants : service disponible 24h/24, obtention du titre de validation sans délai, paiement sécurisé par carte bancaire.

#### Comment avez-vous validé votre permis ?



### ➤ CHASSADAPT

#### Utilisez-vous ChassAdapt ?



L'application ChassAdapt existe depuis 2019. **Dans le département, l'outil n'a pas vraiment la cote.** Les réticences des adhérents sont multiples : attachement au carnet papier, chasseurs qui ne chassent pas l'espèce, peur d'un dysfonctionnement...

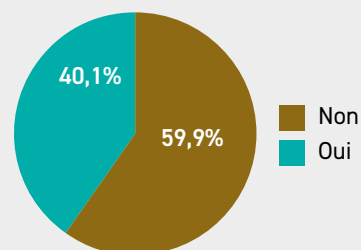
Dans les Côtes d'Armor, seuls 697 chasseurs (8 %) ont opté pour le carnet de chasse numérique cette saison, en remplacement du carnet de prélèvement papier.

### ➤ CONSULTATIONS PUBLIQUES

Plus de la moitié des répondants n'ont jamais donné leur avis dans le cadre d'une consultation publique. Le motif principalement avancé est la méconnaissance de ces consultations. Ce mode de participation collective est pourtant essentiel. Aussi, **la Fédération prend en compte ce résultat et s'engage à mieux communiquer sur le sujet** (intérêt et modalités).

Dans le contexte que nous connaissons, nous devons impérativement nous saisir de cette opportunité pour défendre nos pratiques. Les difficultés parfois mises en avant par les chasseurs sont les mêmes que celles rencontrées par leurs opposants, pourtant très actifs à tous les niveaux (pétitions, consultations...).

#### Avez-vous déjà donné votre avis ?



## FORMATIONS

La moitié des répondants ont déjà suivi entre 1 et 3 formations dispensées par la Fédération.

Certains sondés ont été force de propositions quant aux nouveaux modules à intégrer au catalogue des formations. Quelques suggestions ont été retenues pour cette année (Prévention et secours civiques de niveau 1, techniques de découpe du grand gibier) et la réflexion se poursuit pour répondre à vos attentes. Si la formation est un droit, elle est surtout une nécessité pour tous les chasseurs, indépendamment de l'âge et de l'expérience. Encourager ce réflexe est une priorité de la Fédération.

## STAND DE TIR FÉDÉRAL

Sur 389 répondants qui ne sont jamais allés au stand, les principales raisons qui le justifient sont l'implantation géographique en Centre Bretagne et la difficulté de prise de rendez-vous. Si ces arguments peuvent s'entendre, en revanche, un autre résultat interroge : parmi ces 389 répondants, 42 ne voient pas l'intérêt d'aller au stand alors qu'ils tirent des balles. Cette position interpelle la Fédération. Un juste réglage de son arme et un entraînement régulier au tir sont des préalables indispensables pour une chasse respectueuse du gibier et des règles de sécurité.

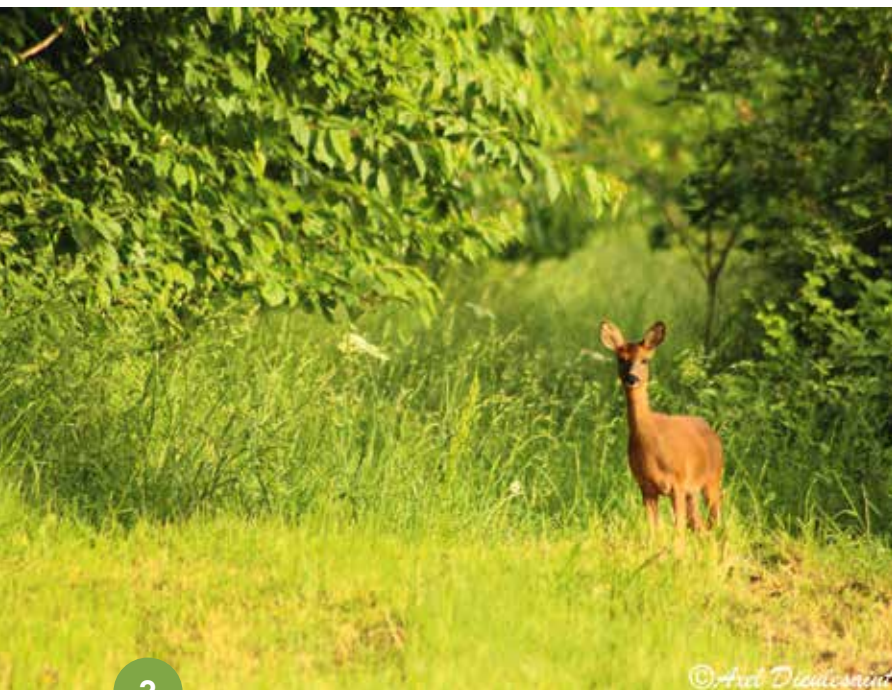
La Fédération remercie l'ensemble des répondants pour le temps consacré à cette enquête.

Dans le cadre de cette rubrique, nous vous proposons de publier vos plus beaux clichés : photos animalières, instants de chasse, paysages... Pour la revue du mois d'août, envoyez vos photos en bonne définition à [sophie.morcet@fdc22.com](mailto:sophie.morcet@fdc22.com) avant le 1<sup>er</sup> juillet.



1

**1. Chevreuil par Clément GOUJON\*** - Parti à l'affût pour photographier le brame du cerf, il a eu la chance d'admirer ce chevreuil, à quelques dizaines de mètres de lui. Pendant près d'un quart d'heure, l'animal s'est laissé tirer le portrait, sous l'œil discret du photographe.



3

**3. Chevrette par Axel DIEULESAINT\*** - Ce soir-là, le jeune "chassait" avec son appareil photo. Immobilité, le laissant un instant admirer son allure, l'animal poursuivra ensuite son chemin. Inoubliable face à face, à Plouguenast.



2

**2. Tarier pâtre par Clément GOUJON** - Parti à la billebaude sur les dunes de Bon Abri, le photographe s'est fait discret pour observer ce bel oiseau, durant une quinzaine de minutes.





4

**4. Faisan de colchide par Axel DIEULESAINT** - Le coq a repéré la présence du jeune stagiaire, en chemin sur la dune grise de l'Île de Houat (56), alors qu'il partait observer les gravelots dans le cadre d'une opération de comptage de l'espèce.

**5. Bécasse des bois par Stéphane RENAULT** - Alors qu'il n'est pas facile de la distinguer, ses cinq setters anglais ont réussi à l'arrêter. Admirant le travail de ses chiens, le chasseur capture l'instant, sans fusil. De profil, dissimulant sa forme rondelette, la belle des bois se confond parfaitement avec les tonalités de son habitat.

5

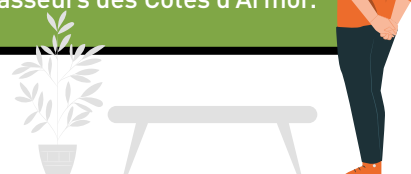


6

**6. Renards roux par José LE FLEM** - Amusante rencontre à Pommerit-Jaudy, un soir de juin, alors qu'il chassait à l'approche dans un champ fraîchement fauché où il avait repéré la présence de terriers.



\* Clément GOUJON et Axel DIEULESAINT exposeront leurs clichés le 11 juin à Yffiniac, dans le cadre de l'événement "Campagne en fête : ruralité, chasse, biodiversité" organisé par la Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor.





# Campagne en fête le dimanche 11 juin



## Prenez date !

Le dimanche 11 juin, l'événement "Campagne en fête : ruralité, chasse, biodiversité" prendra ses quartiers à l'hippodrome de la Baie, à Yffiniac. Porteuse de l'initiative, la Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor est épaulée dans la démarche par les associations de chasse spécialisées du département. De nombreuses animations attendent petits et grands. L'occasion de mettre en avant la nature dans son ensemble, et la nécessité de préserver ce bien commun.

Le site sera organisé en espaces thématiques et il y aura de quoi faire !

## Randonnée

À 10 h, partez avec l'association yffiniacaise "Les Traîne-Savates" pour une randonnée pédestre de 9 km aux abords du site. **Le circuit sera commenté par David ROLLAND, chargé de mission "Habitats et biodiversité" à la FDC22.** Une invitation à se rendre compte de l'évolution du paysage et des actions réalisées pour le préserver. À l'arrivée, une dégustation de terrines de gibier sera offerte aux participants.

**Inscription obligatoire**  
au 02.96.74.74.29.

## Conférences

Au menu de cette journée, deux conférences sur des sujets étroitement liés, en parfaite cohérence avec les enjeux environnementaux d'aujourd'hui :



À 14 h 15, "**L'intérêt du bocage pour l'accueil de la biodiversité**"

« Les haies assurent des services écosystémiques reconnus. Comprendre leur fonctionnement, c'est essentiel. Après avoir décrit les différents compartiments de la haie et présenté l'intérêt de chacun d'entre eux pour la faune et la flore, j'expliquerai les modes de gestion permettant d'optimiser leur efficacité. »

David ROLLAND



À 15 h 15, "**L'impact du changement climatique sur la forêt et la biodiversité**"

« Le climat change et nos forêts aussi. Sécheresses répétées et intempéries intenses fragilisent les arbres et les écosystèmes qui y sont liés. Or les forêts sont des alliées essentielles pour atténuer les effets du dérèglement climatique : elles sont une des solutions efficaces pour s'adapter à ce qui est devant nous. Il est donc essentiel de conserver des forêts en bonne santé, pour leur permettre de remplir pleinement leur rôle de puits de carbone et leurs autres fonctions écologiques, économiques et sociétales. »

Marie DUBOIS  
directrice régionale de l'agence ONF Bretagne.



## Atelier

À 11 h 30 et 16 h, "**La cotation des trophées de chasse**" par Christophe SABLE, cotateur officiel dans le département (matériel, critères et démarche).

## Expositions

### ARTISTES

**Fabrice LENTZ,**  
artisan sculpteur de pierre



Installé dans son atelier à Saint-Fiacre, sa roche de prédilection est le granit, de Bretagne

évidemment. Bon nombre de ses réalisations sont des sculptures animalières ; certaines devraient vous toucher plus particulièrement car elles représentent des bécasses, lièvres, lapins, cerfs, sangliers, hermines... mais l'artiste s'inspire aussi d'autres thèmes comme la danse ou les bateaux. Toutes ses sculptures sont réalisées sur commande. La maîtrise de cette activité ancienne implique de s'exercer à manier des outils spécifiques, dits de percussion et de façonnage : ciseaux, massettes, chasses, bouchardes, poinçons... Tout un art à découvrir !

**Aline MICHEL-ROUXEL,**  
peintre animalière



Originaire de Pleyben, à la pointe du Finistère, elle se consacre pleinement à sa passion : le dessin. La majeure partie de ses œuvres sont des

portraits de chiens d'arrêt réalisés à partir de photographies fournies par leurs propriétaires. Elle apprécie également de restituer sur le papier la beauté de la bécasse des bois. Ainsi, l'oiseau représente une part importante de son travail, auquel s'ajoutent d'autres réalisations au gré de ses inspirations. Petit et grand gibier ne sont pas en reste. *"J'utilise plusieurs techniques, en*

*premier lieu l'aquarelle pour travailler les détails propres aux attitudes et expressions de chaque animal, mais aussi l'acrylique ou encore le pastel".*

L'artiste travaille sur commande. Confiez-lui quelques photos de votre compagnon de chasse et vous verrez ensemble le tableau qu'elle peut réaliser à partir de celles-ci.

### PHOTOGRAPHES

**Axel DIEULESAINT**

*"Bientôt 18 ans et chasseur sur la commune de Plouguenast, la plupart de mes clichés sont pris dans la campagne autour de chez moi. Hors période de chasse, j'ai pour habitude de troquer le fusil pour l'appareil photo. Cela permet de voir la faune sauvage et notamment le gibier sous un autre angle".*

📷 axel\_dieulesaint\_photographie

📌 Axel Dieulesaint-Photographe

**Clément GOUJON**



Jeune chasseur de 17 ans habitant à La Motte, la plupart de ses clichés ont été pris en forêt de Loudéac. *"J'aime beaucoup les animaux sauvages*

*et, grâce à la photo, j'en apprend beaucoup sur leurs comportements et leurs milieux de vie".* Aux côtés des chevreuils photographiés à Loudéac, vous pourrez admirer des cerfs observés en forêt de Lanouée ou encore de nombreux oiseaux : grand cormoran, pic épeiche, pic noir, roitelet huppé, bondrée apivore...

📷 bzh.pix

**Christophe SABLE**



Après l'avoir chassée de manière occasionnelle, Christophe SABLE a fait le choix de photographe la faune sauvage. Le cerf est un animal qui le fascine et l'affût est de

loin sa méthode préférée. Parfois, il lui arrive de ne pas déclencher, pour ne pas perturber l'animal qui se présente à lui. *"Ce n'est pas grave, le plaisir reste entier. La meilleure photo, c'est celle qui reste dans la tête".* Cerfs, lièvres, renards, chevreuils, reptiles, oiseaux... Ils sont nombreux à s'être fait tirer le portrait, dans la plus grande discrétion.

**Jean-Louis SAMSON**



Des magazines spécialisés font appel à son talent. *"Après avoir chassé la bécasse pendant une trentaine d'années, j'ai décidé de ranger mon fusil pour relever un autre défi : photographier la faune locale, et en priorité la bécasse pour la complexité de l'exercice et la beauté de l'oiseau. Pour moi, le vrai plaisir est dans l'attente. Passer du temps au contact de la nature, observer des heures durant dans l'espoir d'approcher ce qui peut l'être, c'est là l'essentiel".* La plupart du temps, ses sorties se concentrent aux abords de Châtelaudren, commune où il réside. *"Les portraits de cerf que je vais exposer à l'hippodrome ont tous été réalisés au sein du massif d'Avaugour Bois Meur".* Renards, lièvres, blaireaux, martin-pêcheur... Une série variée vous attend.





## Marché du terroir

Les exposants vous attendent nombreux pour vous faire découvrir leurs produits. Le marché sera en partie animé par la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Côtes d'Armor.

## L'AFACCC22 fête ses 30 ans !

Pour marquer son anniversaire, l'Association française pour l'avenir de la chasse aux chiens courants (délégation 22) prévoit un programme riche en activités, destiné aux passionnés comme aux curieux.

Au total, "70 meutes venues de tout le Grand Ouest sont attendues, soit 700 chiens environ" précise Stéphane LE ROUX, président de l'association.

En parallèle de ces animations, tout au long de la journée, les visiteurs pourront voter pour élire le box le mieux décoré. La remise des prix aura lieu à 17 h 30.

## Ateliers pour enfants : apprendre en s'amusant !

Le programme s'annonce aussi copieux pour les plus jeunes qui bénéficieront d'un espace dédié : structures gonflables, jeux géants en bois et buissonniers. L'esprit de l'événement, c'est aussi de permettre aux petits et grands d'appréhender la biodiversité de manière ludique, et ainsi les inviter à se "reconnecter" à la nature. Ils pourront alors s'amuser à identifier les espèces (faune, flore) et leurs habitats en participant à des jeux thématiques : domino/mémory, "Qui est-ce ?" spécial animaux ou encore "Les habitants du bocage".

> **De 14 h 30 à 15 h : course de piqueux** avec trois catégories (hommes, femmes et enfants).

**Inscriptions conseillées  
auprès de Stéphane LE ROUX  
(06.89.11.83.31).**

> **De 15 h 30 à 16 h 30 : défilé des meutes.** Durant leur passage, elles seront jugées sur des critères de beauté et d'homogénéité. À 17 h, le jury annoncera la sélection des 10 plus belles meutes (remise des prix).

> **De 14 h à 17 h,** l'association des cavaliers d'Equi22 proposera des **balades à poney** autour du site.

## À ne pas manquer

- **Randonnée**  
(départ 10h)
- **Messe de Saint-Hubert**  
à 11 h
- **Course de piqueux**  
de 14 h 30 à 15 h
- **Défilé des meutes**  
de 15 h 30 à 16 h 30
- **Conférences**  
à 14 h 15 et 15 h 15
- **Atelier "La cotation des trophées de chasse"**  
à 11 h 30 et 16 h
- **Démonstrations de chiens d'arrêt**  
à 14 h et 16 h 30

Toutes les  
activités sont  
gratuites !

ekolien  
CURIEUX PAR NATURE

En parallèle, un parcours ludique sera mis en place, avec de nombreux ateliers et autres animations proposés au sein des stands tenus par les associations de chasse spécialisées : maquillage "faune sauvage", initiation au tir à l'arc et atelier "je fabrique mon arc et mes flèches avec des branches de noisetier", moulage et reconnaissance d'empreintes d'animaux, dessin à la plume du peintre, quiz...





# Trompes de chasse : Et si vous vous y mettiez ?

“Les trompes d’Armor” est une association active dans le département depuis fin février. Créée à l’initiative de deux musiciens des “Trompes du Guindy” (Pluzunet), Jacques LE GALL et Rohan THOMAS, elle a pour but de réunir les passionnés et d’initier ceux qui le souhaitent à l’art de sonner.

## Pour la petite histoire

Au 17<sup>e</sup> siècle, la trompe est un instrument de musique utilisé uniquement dans les orchestres. Au 18<sup>e</sup>, elle est introduite dans la vénerie royale par le Marquis de Dampierre qui compose alors les premières fanfares. Rapidement, le répertoire de l’instrument se développe et chaque fanfare a une signification précise. La trompe sert ainsi à donner des indications sur le déroulé de la chasse à courre.

À partir de 1750, une distinction est observée selon l’usage qui est fait de l’instrument. On a alors une séparation très nette entre les sonneurs musiciens qui jouent dans les orchestres et les sonneurs veneurs qui se servent de l’instrument pour communiquer entre eux.

L’histoire est importante car elle nous apprend ceci : **l’instrument et la vénerie sont étroitement liés, mais on peut très bien sonner de la trompe sans avoir jamais chassé à courre.**

## Franchissez le pas !

En rejoignant l’association, vous apprendrez dans une ambiance conviviale à sonner de la trompe de chasse.

**Les cours ont lieu une fois par semaine, le vendredi, de 19h à 20h30, dans les locaux de la FDC22 (salle Paul Le Garzic), à Plérin.**

L’apprentissage de l’instrument est dispensé par des sonneurs expérimentés. Pour assurer une progression efficace et pérenne, des petits groupes de niveaux sont constitués : débutants, intermédiaires et confirmés.



### Débutants

L’enseignement poursuit différents objectifs et chaque étape a son importance. Avant de sonner des fanfares, il faut apprendre à maîtriser la respiration, la colonne d’air, la position de l’embouchure, l’émission du son, la gamme et enfin l’articulation (piqués, tayauts, vibrato).

### Intermédiaires et confirmés

Vous répérez les fanfares de circonstances, seul et en groupe.



“Chacun peut s’exercer à partir de modules adaptés à son niveau. Peu importe que les élèves aient des bases élémentaires de solfège ou non, le principal est de développer leur écoute. Ensuite, la régularité du travail personnel, l’assiduité aux différents cours et l’investissement que l’on y met sont les clés de l’épanouissement”, explique le président, Rohan THOMAS.



Toutes les personnes intéressées, chasseurs ou non, sont les bienvenues. Dans un premier temps, il est possible de s’inscrire à un cours d’essai (un instrument pourra vous être prêté pour l’occasion). En moyenne, comptez 400 € pour l’achat de l’instrument.

➔ Adhésion : 15 €/an

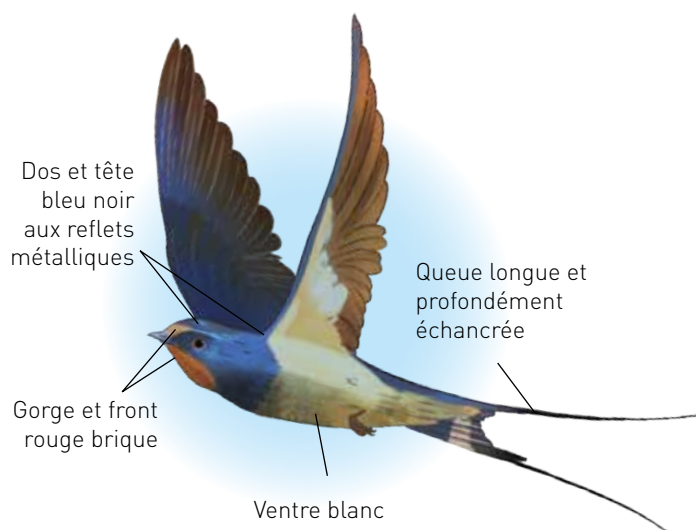
# Avez-vous vu une colonie d'hirondelles ?

Nous les accueillons depuis toujours dans nos villes et nos campagnes. Connues de tous, les hirondelles méritent toute notre attention. À l'instar d'autres espèces, elles subissent de fortes pressions liées aux activités humaines et aujourd'hui leur situation devient préoccupante. En France, les deux espèces les plus communes sont l'hirondelle rustique et l'hirondelle de fenêtre.

## Savez-vous les différencier ?

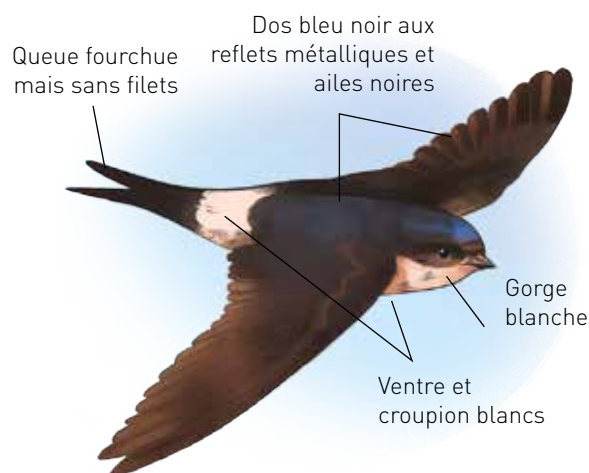
### HIRONDELLE RUSTIQUE

Plus rurale, elle occupe plutôt d'anciens bâtiments.



### HIRONDELLE DE FENÊTRE

Elle niche principalement sous les rebords de toits, sous un balcon...



## Des effectifs en baisse

En 30 ans, selon le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC), le nombre d'hirondelles a chuté de 40 % en moyenne. Pour être précis, on observe une baisse de 42 % pour l'hirondelle de fenêtre et de 8 % pour l'hirondelle rustique depuis 1989.

Cette régression s'explique par différents facteurs :

- **La raréfaction des sites de nidification** : les enduits lisses des maisons modernes n'offrent plus une adhérence favorable à l'implantation des nids.
- **La destruction volontaire des nids** : les particuliers préfèrent s'en débarrasser en raison des salissures sur les façades.
- **La suppression des haies et l'utilisation des pesticides** : les hirondelles sont privées de leurs ressources alimentaires, les insectes.

## L'opération "Hirondelles & Biodiversité"

Depuis trois ans, les chasseurs sont investis en faveur de leur recensement et de leur protection, tout d'abord dans la région Hauts-de-France, puis au niveau national avec le projet "Hirondelles & biodiversité" lancé par la Fédération nationale des chasseurs\*.

À travers son projet "Bretagne, Biodiversité et Agriculture", la Fédération régionale des chasseurs de Bretagne s'associe pleinement à la démarche. Elle mène ainsi différentes actions pour renforcer la présence de ces oiseaux :

- Interventions dans les écoles pour aborder la biologie de l'espèce et sensibiliser aux menaces qui pèsent sur elle.
- Incitation au recensement.

## Un appel aux chasseurs

La Fédération régionale des chasseurs de Bretagne fait appel à vos connaissances pour recenser les nids d'hirondelles. Ce suivi participatif doit permettre de collecter un maximum de données utilisées pour préserver l'espèce.

### Vous découvrez un nid ?

Contactez la FRC de Bretagne par mail ([frcbhirondelle@gmail.com](mailto:frcbhirondelle@gmail.com)) ou par téléphone (06.23.73.88.15).

Informations à transmettre :

- Nom, prénom, e-mail et/ou numéro de téléphone
- Département, commune
- Espèce
- Nombre de nids naturels occupés
- Nombre de nids artificiels occupés
- Type de bâtiment où est installée la colonie



## Atelier ludique

## Et si on fabriquait un nid d'hirondelles ?

Les hirondelles construisent leur nid avec de la boue et sont fidèles à leur site de reproduction. La plupart reviennent à l'endroit qui les a vu naître pour s'installer dans un nid déjà construit ou se lancer dans sa fabrication.

Consacrer un peu de votre temps pour fabriquer un nid d'hirondelles, c'est une façon très simple de contribuer à leur préservation. Voici, en ce printemps, une idée d'atelier ludique pour petits et grands.

## MATÉRIEL

- > Deux planches en bois de 15 x 30 cm
  - > Cinq clous
  - > Un saladier de 20 cm de diamètre
- > De la terre argileuse (1/3 bol)
- > De la sciure de bois (1/3 bol)
  - > Du plâtre (1/2 bol)
  - > Du film plastique
    - > Un gobelet
    - > Un verre d'eau
    - > Une truelle
  - > Un crayon papier

## ETAPES

1. Positionnez les deux planches côte à côte sur leur longueur.
2. Recouvrez le saladier de film plastique et placez-le à l'envers au milieu des deux planches.
3. Avec un crayon, dessinez le contour du saladier (un demi-cercle suffit).
4. Retirez le saladier et plantez des clous sur votre tracé.
5. Remplacez le saladier et préparez la mixture du nid : 1/3 bol de terre argileuse, 1/2 bol de plâtre, 1/3 bol de sciure de bois et 1 à 2 verres d'eau. La mixture doit rester consistante.
6. Avec une truelle, recouvrez le saladier et les clous de la mixture préparée. Avant de recouvrir le dessus du saladier, placez le gobelet sur le haut afin d'y laisser une entrée pour les hirondelles. Laissez sécher 30 minutes.
7. Procédez au démoulage : retirez le verre et séparez les deux planches pour pouvoir retirer le saladier. Vous obtenez un nid d'hirondelle rustique.
8. Pour obtenir un nid d'hirondelle de fenêtre, vissez les deux planches de manière perpendiculaire.

Envoyez-nous  
des photos de  
vos réalisations !





# Dégâts de la faune sauvage : un nouvel outil pour les signaler

Le réseau Chambres d'agriculture a développé une application pour faciliter le signalement des dégâts occasionnés par la faune sauvage (blaireau, corneilles...).

## C'est quoi cette application ?

L'outil est disponible :

- Sur téléphone portable : téléchargez l'application "Signaler dégâts faune sauvage" (Android et Apple)
- Sur ordinateur : accédez au site <https://esod.chambres-agriculture.fr/signalement>

Les avantages de l'application se résument en trois mots : **signaler, photographier, géolocaliser**. Exit les formulaires papier à remplir, la démarche se veut simple et rapide.

## 6 étapes

1. Télécharger l'application
2. Créer un compte
3. Prendre une photo pour justifier le dégât constaté
4. Localiser votre position pour situer l'endroit précis où a lieu le dégât
5. Préciser la nature des dommages
6. Signaler (valider les informations renseignées)

## Quels sont les enjeux ?

L'enjeu de cette application est de collecter un maximum de données et de les centraliser au niveau national. Elles serviront de base à la mise en place de mesures par les pouvoirs publics ; l'objectif étant de minimiser la pression de la faune sauvage sur les cultures et les élevages.

## À retenir

L'application est gratuite, téléchargeable par tous :

- agriculteurs confrontés à des dégâts dans leurs parcelles
- chasseurs témoins de dégâts dans les champs
- tout autre citoyen exposé à des dégâts (ex: pillage d'un poulailler par un renard)

## ATTENTION

**Nous vous rappelons que seuls les dégâts de grand gibier (sanglier, cerf, chevreuil) dans les cultures agricoles peuvent donner lieu à une indemnisation. Pour y prétendre, contactez votre Fédération pour élaborer un dossier spécifique.**

## Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez la Chambre d'agriculture au 02.96.79.22.22



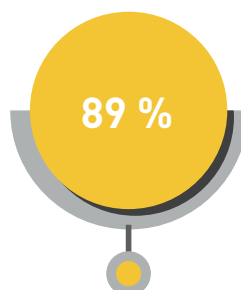
## Dégâts de grand gibier : chiffres-clés



sangliers ont été déclarés prélevés en 2022/2023 (+ 13 % par rapport à la saison précédente).



versés aux agriculteurs sur l'exercice 2021/2022 pour l'indemnisation des dégâts (un record).



des dégâts ont été occasionnés par le sanglier en 2021/2022, 10 % par le cerf et 1 % par le chevreuil.



d'aide accordée par l'Etat à la FDC22 suite à la forte augmentation du cours des denrées. Cette aide correspond à la différence entre les barèmes d'indemnisation 2022 et 2021.

Pour compléter son effectif, la Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor recherche des :

## ESTIMATEURS DE DÉGÂTS DE GIBIER

### MISSION

Missionné par la Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor, vous êtes chargé d'estimer les dégâts de sangliers et cervidés dans des cultures diverses (maïs, blé, prairie, cultures spécialisées...).

### PROFIL

- **Très bonne connaissance du monde agricole**

le fait d'appartenir au monde agricole n'est pas indispensable, mais il est nécessaire de disposer de connaissances relatives aux pratiques culturales, aux types d'élevage, au fonctionnement du monde agricole et ses contraintes.

- **Très bonne connaissance de la chasse et des différents gibiers**

l'estimateur ne doit pas forcément être titulaire du permis de chasser, mais il doit connaître les différentes espèces de gibier susceptibles d'occasionner des dégâts et être capable d'identifier leurs indices de présence.

- **Un sens développé du terrain**

pour apprécier les distances et les surfaces.

- **Disponibilité**

la prise de rendez-vous avec l'agriculteur implique des appels téléphoniques récurrents et l'adaptation de son emploi du temps aux contraintes agricoles, des déplacements et un travail sur le terrain. Une forte disponibilité est requise au moment des récoltes (période dense).

- **Bonne condition physique**

les dossiers s'enchaînent parfois rapidement et la fonction nécessite de parcourir les parcelles avec aisance.

- **Maîtrise de l'outil informatique**

il est indispensable de disposer d'une adresse mail et de consulter régulièrement sa messagerie.

### QUALITÉS

- **Discrétion et réserve**

l'exercice de cette fonction implique d'avoir connaissance d'informations que seuls le déclarant (l'agriculteur) et le mandant (la FDC22) peuvent être amenés à connaître.

- **Objectivité et rigueur**

l'estimation des dégâts doit être juste et conforme à la réalité observée. Il convient pour cela d'appliquer strictement les textes et procédures en vigueur.

- **Sens du contact**

l'estimation doit être conduite en veillant au maintien d'une relation de courtoisie, et en privilégiant la qualité d'écoute.

### CONDITIONS

L'estimateur doit être sous le régime d'auto-entrepreneur, ce qui implique une déclaration auprès des services de l'URSSAF. Les vacations sont rémunérées sur la base d'un taux horaire fixé à 21,50 € HT. Les frais de déplacement sont pris en charge sur la base d'un barème qui varie en fonction de la puissance des véhicules. La revalorisation du taux horaire et l'indemnité kilométrique des estimateurs sont fixées par la Fédération nationale des chasseurs.

La prise de responsabilités est progressive. L'exercice de cette mission nécessite de suivre au préalable une formation théorique au siège de la FDC22 (une semaine). À l'issue de celle-ci, l'estimateur bénéficie d'un parrainage terrain durant une année (accompagnement par un autre estimateur déjà en poste).



# Campagne en fête

Nombreuses  
animations  
pour toute la  
famille

RURALITÉ - CHASSE - BIODIVERSITÉ

RETENEZ LA DATE !

**Dimanche 11 juin**

**10h - 18h**

HIPPODROME DE LA BAIE  
À YFFINIAC

- > 70 meutes de chiens courants
- > Démonstrations de chiens d'arrêt
- > Trompes de chasse
- > Présentation d'équipages de chasse à courre
- > Messe de Saint-Hubert
- > Fauconnerie
- > Produits du terroir
- > Expositions (photographies naturalistes, artisans d'art)
- > Conférences
- > Randonnée commentée sur le bocage avec dégustation de terrines de gibier

L'Association Française pour l'Avenir  
de la Chasse aux Chiens Courants  
(AFACCC22) fêtera ses 30 ans !

Événement organisé par la FDC22  
Avec la participation de ONF Bretagne  
FDSEA 22 - Les Traîne-Savates

GRATUIT

  
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS  
*des Côtes d'Armor*